



Communiqué de presse
8 avril 2024

LA POSTE CREE LA PREMIERE FILIERE DE COLLECTE ET RECYCLAGE DES VETEMENTS PROFESSIONNELS EN FRANCE

Créée par La Poste et Suez pour accélérer le déploiement du tri et du recyclage des déchets de bureau, Recygo lance un écosystème inédit pour la collecte et le recyclage des vêtements et textiles professionnels sur tout le territoire national, qui pèse chaque année 50 000 tonnes. Créatrice d'emplois durables, cette nouvelle filière permet à toutes les entreprises de se conformer à la réglementation qui, à partir du 1^{er} janvier 2025, rendra obligatoire le tri et la valorisation des vêtements professionnels.

Un secteur à fort impact environnemental

Blouses, uniformes, tenues avec logos... Utilisés dans un très grand nombre de secteurs d'activité (santé, restauration, BTP, logistique...), les vêtements professionnels représentent 165 millions de pièces, soit 5% des vêtements vendus en France.

En fin de vie, la majorité de ces textiles ne bénéficient pas d'un recyclage, du fait de l'absence d'outils industriels adaptés au tri et à la récupération des matières premières.

Dès 2016, des expérimentations locales de valorisation ont été engagées dans le cadre du projet de filière de réemploi et de recyclage des vêtements professionnels (FRIVEP)*. Partenaire du projet, La Poste a mis à disposition dans la région Grand Est, un espace de stockage au sein d'une plateforme courrier pour entreposer d'anciennes tenues appartenant aux collaborateurs de grands donneurs d'ordre tels que SNCF ou la Ville de Paris. Au total, ce sont 6,5 tonnes de vêtements qui ont pu être acheminées depuis les plateformes de La Poste vers des centres de valorisation.

Un écosystème unique en France

La Poste entend aller plus loin en s'engageant dans la création de la 1^{re} filière française de collecte et de recyclage des vêtements et textiles professionnels.

Pour cela, un écosystème inédit associant différentes expertises a été structuré en France associant :

- Recygo, qui assure la collecte des tenues ;
- Synergie TLC, société française spécialisée dans le tri de vêtements ;
- Nouvelles Fibres Textiles, société française spécialisée dans la valorisation des textiles.

Comment ça marche ?

Les entreprises invitent leurs collaborateurs à rapporter leurs vêtements sur site où des chariots mis à disposition par Recygo servent à recevoir les sacs de vêtements et textiles professionnels à recycler.

*Lancé en 2016, le projet FRIVEP a été l'un des quatre premiers Engagements pour la Croissance Verte. Ce projet fédère les donneurs d'ordre gestionnaires de vêtements professionnels en fin de vie, et vise à mettre en œuvre une filière globale de valorisation et de recyclage des textiles professionnels (voire de réemploi dans certains cas).

Les chariots sont ensuite récupérés par le facteur, puis acheminés par La Poste auprès de Synergie TLC qui s'assure de la qualité des textiles avant de les acheminer jusqu'au site industriel de Nouvelles Fibres Textiles situé à Amplepuis (69). Après triage par matière puis « délissage » (action qui consiste à ôter les points durs des vêtements, comme les boutons, les fermetures éclair...), les lots de textiles de matière première exploitable sont adressés aux différentes industries utilisatrices de fibres textiles (matériaux composites, filatures...) pour en refaire du fil, des isolants thermiques ou acoustiques, des objets en plastique etc.

Une nouvelle filière en France

Ce dispositif sans précédent en France, s'inscrit dans le cadre de la loi AGECL de 2020, anti-gaspillage pour une économie circulaire qui vise à proposer un modèle de production et de consommation français plus durable. A partir du 1^{er} janvier 2025, les vêtements et textiles viendront s'ajouter à la liste des déchets à trier pour tous les producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...). À compter de cette date, le tri, la collecte et la valorisation des vêtements professionnels seront donc obligatoires pour toutes les entreprises, publiques et privées.

Corinne Sieminski, Présidente de Recygo, affirme : « *En confiant leurs vêtements de travail à Recygo, les entreprises publiques ou privées rejoignent le mouvement engagé pour l'émergence d'une filière d'excellence pour le recyclage des textiles en France. Ensemble, nous agissons pour l'environnement, pour la relocalisation de l'industrie de recyclage en France et pour l'emploi durable au sein de nos territoires* ».

A propos du Groupe La Poste :

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contact presse :

Service.presse@laposte.fr